

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 1 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mercredi premier juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de
convocation :*
24 juin 2026

Mis en ligne :
08 JUIL. 2026

*Nombre de
Conseillers en
exercice : 29*

Présents : 26
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, COURTEILLE Marie-Estelle, DA CUNHA Manuel, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;

Procurations de vote et mandataires : BLIN Stéphane ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Madame Catherine BONNAFOUS est nommée secrétaire de séance.

Mme Hélène RIGAL, Responsable du service Ressources Humaines, Co-Directrice Générale des Services par intérim assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N°16**Délibération n°2026-088. ENFANCE-JEUNESSE : Attribution d'une bourse « jeunes »**

Rapporteur : Céline AUBRY

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'avis du jury Bourse jeunes réuni le 9 juin 2026,
VU l'avis de la commission Service à la population réunie le 18 juin 2026.

Il est proposé d'attribuer une Bourse Jeunes d'un montant de 450 € à Vianney Du Merle, jeune thoréfoléen de 21 ans, pour son projet « 4 mois d'engagement et de découverte du Kenya » du 10 juin au 4 octobre 2026.

Vianney Du Merle a choisi de s'engager pendant trois mois dans une mission de volontariat au Kenya au sein d'un collège et lycée technique pour aider les enseignants lors des travaux pratiques scientifiques, participer à l'organisation d'activités extrascolaires et favoriser les échanges culturels avec les élèves. Cette mission est encadrée par une association de volontariat international – AMOS – avec laquelle Vianney a suivi une formation de 3 jours à Paris. Il sera logé et nourri par la structure d'accueil pendant cette période.

Après ces trois mois de mission, Vianney a prévu de consacrer un dernier mois de découverte culturelle du Kenya, période pour laquelle précisément il fait sa demande d'aide financière auprès de la mairie pour ses déplacements en itinérance, l'hébergement et la restauration.

À son retour en octobre prochain, Vianney propose une restitution de son expérience à minima par un article dans l'AMI. Il a été évoqué également une exposition photos à la médiathèque ou à l'Éclat dans le cadre du festival Photofolie. Une restitution devant un groupe de jeunes au cours des vacances d'automne serait de bon augure pour faire naître de nouveaux projets Bourses jeunes au cours des prochaines années.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ

D'ATTRIBUER une Bourse Jeunes d'un montant de 450 euros à Monsieur Vianney DU MERLE pour la réalisation de son projet « 4 mois d'engagement et de découverte du Kenya » ;

DE DEMANDER au bénéficiaire de procéder à une restitution de son expérience auprès des habitants de la commune, notamment par la rédaction d'un article dans le bulletin municipal et, dans la mesure du possible, par une présentation ou une exposition permettant de valoriser son engagement auprès des jeunes du territoire ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Benoît CLAUDON

